L'Actualité

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **[8] (1905)**

Heft 18

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-255202

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ACTUALITÉ

Lancement d'une torpille par un sous-marin. — Dans presque tous les navires de guerre de construction récente, les lance-torpilles sont placés de manière que leur ouverture se trouve à une petite distance de l'eau. Une torpille ainsi lancée doit d'abord traverser l'air, puis plonger dans l'eau, et, mue par l'air comprimé qui fait activer une machine intérieure, la torpille peut se diriger droit au but. Comme ces lance-torpilles pourraient facilement être endommagés, la marine américaine a résolu de munir plusieurs navires en construction de lance-torpilles qui se trouveraient immergés dans l'eau. Notre gravure représente un lance-torpilles de ce genre. Le tube par où s'échappe la torpille est formé de plusieurs pièces soigneusement ajustées, dont l'extrémité postérieure est fermée hermétiquement au moyen d'une forte valve. S'agit-il de faire fonctionner l'appareil, la valve est ouverte, on place la torpille dans le tube avec une cartouche faiblement chargée à poudre. L'orifice du tube, pour empêcher l'eau de pénétrer, est également fermé par une valve. Cette charge de poudre, une fois enflammée, suffit à chasser la torpille du tube, et la valve de sortie s'ouvre automatiquement, de sorte que la torpille plonge directement dans l'eau. Le mouvement lui est alors communiqué par l'appareil moteur intérieur. Les servants ne pouvant voir le vaisseau ennemi, on a placé le tube exactement dans l'axe du navire. Sur le banc de quart, donc bien au-dessous du pont se trouve l'appareil de pointage qui permet de diriger exactement la torpille vers l'ennemi. Si donc le vaisseau torpilleur est placé de manière qu'une torpille lancée de ce dernier a toute chance d'atteindre son but, on donne le signal depuis le banc de quart de lancer la torpille. On peut aussi, une fois la torpille placée dans le tube, la faire partir du banc de quart, relié à ce dernier par une conduite électrique.

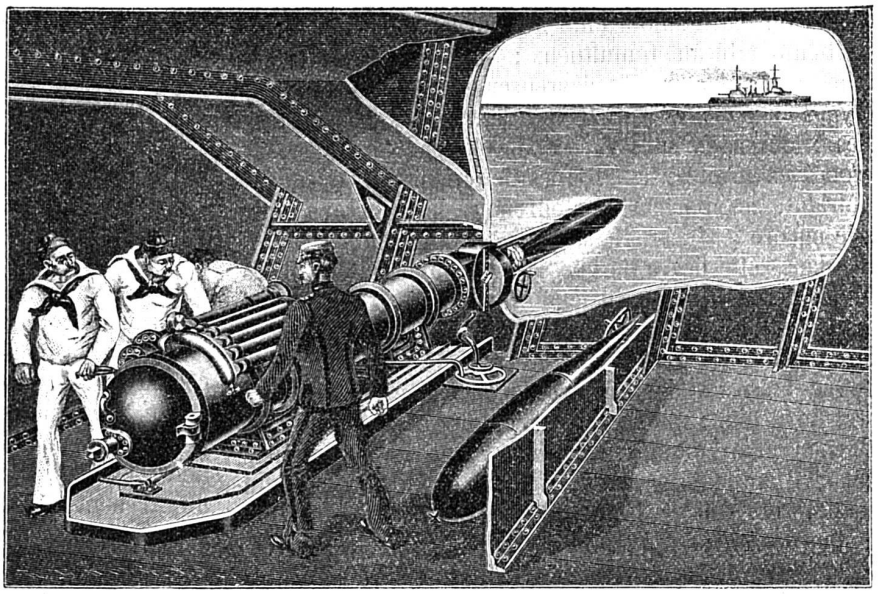

Lancement d'une torpille par un sous-marin

— Le nouveau ministre français de l'Intérieur, **M. Etienne.**

BONS MOTS

Croisé hier, le bohème V... déambulant allègrement dans des habits presque présentables.

— D'où sortez-vous comme ça ?

— De chez le dégraisseur...

— C'est donc ça !... Je vous trouvais un petit air détaché !...

Un vieil employé de ministère se plaignait amèrement d'avoir été mis à la retraite.

— Je n'étais pourtant pas bien gênant ; je n'allais jamais à mon bureau !...

Bulygin, ministre russe de l'Intérieur.

Alexandre Grigorowitsch Bulygin est né en 1851 ; il est donc âgé de 54 ans et a fait ses études de droit. En 1859 il fut nommé inspecteur des prisons et plus tard chef général. En 1881, il fut appelé au ministère de l'Intérieur, en 1886, nous le voyons vice-gouverneur de Tambow et en 1887 gouverneur de Kalouga. En 1893, il était nommé gouverneur de Moscou. Il était donc en cette qualité aide du grand-duc Serge et comme ce dernier il était très réactionnaire. Après sa nomination au poste de ministre de l'Intérieur, ses successeurs se rendirent auprès de lui, ainsi que la noblesse de Moscou et d'autres notabilités politiques, pour le féliciter et le remercier de l'équité avec laquelle il avait rempli ses fonctions pendant 11 ans. A cette occasion on lui offrit des icônes. Le ministre déclara qu'il avait été défenseur des lois et qu'il entendait le rester. « Je sais », disait-il, « quelle lourde responsabilité exige mon nouveau ministère, mais je puiserai ma force dans ces saintes images, car tout Moscou est avec moi. »

Bulygin, ministre russe de l'Intérieur.

Les levées en Russie. Réservistes se rendant à la gare